



Ecouflant, le 7 octobre 2022

- Présents** **Équipe** enseignante : Mmes Thibault, Taunais, Pelard-Lassalle, Dailler, Ms Gandubert, Leroueil  
Mairie : M Guyomarc'h  
Parents élus : Mmes Martin, Gauthier, Le Blay, Cahérec, El Hadaoui
- Excusées** Mme Croze (RASED), Mme Cerda (Inspectrice)

Mme Gautier et Mme Taunais sont désignées secrétaires de séance.

## 1 - ACCUEIL, TOUR DE TABLE, PRESENTATIONS

Une cinquième classe a ouvert à la rentrée (voir organisation plus bas), avec l'arrivée de 3 enseignantes :

- Mme Taunais qui a en charge la classe de CM1
- Mme Dailler qui a en charge la classe de CM2 et assure la fonction de directrice
- Mme Pelard-Lassalle qui assure la décharge de direction de Mme Dailler chaque jeudi

### ● Résultats des élections 2022

172 inscrits sur la liste électorale - 98 votes dont 13 nuls

**Liste élue avec 85 voix, à 56,98 %.**

### ● Règlement du conseil d'école

Pas de question des parents élus sur son contenu.

## 2 – RENTREE 2022 – effectifs et organisation

L'ouverture de la cinquième classe permet la répartition des **109 élèves** en 5 cours simples.

CP	19 élèves	Mme Thibault
CE1	20 élèves	M Gandubert
CE2	20 élèves	M Leroueil
CM1	25 élèves	Mme Taunais
CM2	25 élèves	Mme Dailler (L, M, V) et Mme Pelard-Lassalle (Jeudi)

Un élève de l'école est accompagné 6h/semaine par Mme Allam, AESH.

5 radiations durant l'été, 1 inscription après la rentrée.

Pour rappel l'an dernier, il y avait 103 élèves à la rentrée. L'effectif est donc légèrement à la hausse et il devra absolument se maintenir pour permettre le maintien de la 5e classe.

## 3 – REGLEMENT INTERIEUR

Plusieurs modifications sont proposées :

- Obligation scolaire de 3 à 16 ans (et non plus de 6 à 16 ans)
- Entrée et sortie de l'école : Le portail ouvre à 16h15. Les parents attendent leurs enfants à l'extérieur de l'école. (suppression « *les parents sont invités à entrer dans l'école pour récupérer leurs enfants* »)
- Sur le temps périscolaire, les parents doivent passer par les services du périscolaire pour récupérer leur(s) enfant(s).
- Le contenu du cahier de liaison doit être vérifié quotidiennement et chaque mot doit être signé.
- Suppression des « *serviettes* » dans la liste des choses à marquer au nom de l'élève.

**Règlement adopté à l'unanimité** (0 contre, 0 abstention)

## 4 – TRAVAUX ET SECURITE

### ● Exercices de sécurité

Un **exercice incendie** a été réalisé le jeudi 7 octobre. Tout s'est bien déroulé. Les enfants avaient été prévenus et sont sortis dans le calme. Un autre exercice sera organisé dans l'année.

Un **exercice de confinement « risque intrusion » dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) s'est déroulé le jeudi 14 octobre. Cet exercice est maintenant intégré par les élèves. Il a été vécu sereinement et réalisé sérieusement par les élèves. Le bouton de déclenchement de l'alarme dans la salle des maîtres ne fonctionne plus (le problème a été remonté à la mairie). Cet exercice montre les difficultés à s'enfermer et se cacher pour les classes de CP et de CM1.

Installation d'un loquet sur les portes de CP et CM1 (pour éviter de devoir sortir pour fermer la porte à clé) ? Installation de stores sur les portes d'entrées ? (à mettre dans le budget investissement). Un autre exercice sera organisé dans l'année.

### ● Travaux

D'importants travaux de peintures ont été réalisés dans les classes cet été.

Les demandes de travaux sont transmises régulièrement aux services techniques et les travaux sont réalisés le mercredi quand c'est possible ou bien pendant les vacances scolaires.

## 5 – EVALUATIONS CP.CE1

Les CP et les CE1 ont pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, passé la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre des évaluations nationales.

- Une soixantaine de pages par élèves, divisées en 5 séquences (lecture, compréhension, mathématiques...).
- Nouvelles évaluations pour les élèves de CP en janvier prochain
- Les enseignants ont remonté les résultats vers les parents et l'Éducation Nationale.
- Constat : des progrès constatés en numération. Le niveau des exercices en résolution de problèmes reste élevé.

## 6 – COUT DES FOURNITURES SCOLAIRES

L'équipe enseignante souhaite souligner la forte augmentation du coût du papier et des cahiers, ce qui impacte l'équipement en petit matériel des classes. Elle demande si une augmentation de ce budget ou rééquilibrage des différentes lignes de budget est possible lors du vote des budgets pour 2023.

## 7 – PROJETS PEDAGOGIQUES

**Projets collectifs inter-classes** : souhait de l'équipe d'en organiser plusieurs dans l'année. Le premier aura lieu vendredi 21 octobre : matinée de jeux et ateliers de coopération.

**Piscine** : les CP et les CE1 se rendent à la piscine, pour 10 séances, tous les jeudis depuis le 8 septembre.

**École et cinéma** : Les 5 classes de l'école sont inscrites dans le dispositif. Chaque élève ira voir 3 films dans l'année au cinéma les 400 coups.

### Des projets éventuels :

▫ Une classe de découverte pour les CP.CE1 : 3 jours en bord de mer en Vendée (devis en cours, discussions à venir avec l'APE). Estimation du coût : 200 euros/enfant. Financement : 40% maximum peuvent être demandés aux familles. Demandes de subventions possibles à la mairie, à la banque de l'APE. Actions/ventes.

Le projet devrait être présenté aux familles après les vacances de la Toussaint.

▫ CE2-CM1-CM2 : projet de semaine banalisée sur le thème du sport et/ou des arts (Centre Bouesse ? Anjou Sport Nature ? Venue d'artistes professionnels?)

- Une chorale pour le marché de Noël. Date retenue : **vendredi 16 décembre**.
- Spectacle de Noël : il semble qu'il ne soit rien prévu à ce niveau pour la mairie.
- Engagement dans le projet « génération 2024 » : Ça nécessite l'affiliation d'au moins un tiers des élèves à l'USEP. Cette participation permet de créer des partenariats avec des clubs, de demander la rencontre de sportifs de haut niveau...

Dans ce cadre, plusieurs temps forts : une journée sport par période, notamment le cross aux Sablières, la journée olympique (dates à définir).

- Fête de l'école : le **vendredi 30 juin**, au Vallon des Arts. L'équipe enseignante ne sait pas encore quel spectacle pourra être proposé. Le partenariat avec le SIAM et le théâtre n'ayant pas été renouvelé cette année, il sera difficile de proposer un spectacle du niveau des années précédentes.

### **Des projets éventuels de classe :**

CP et CM2 : participation au festival 1er plan en janvier ?

CE2-CM1 : spectacle au Quai (mars), inscription validée

CM1-CM2 : séances de Kayak en fin d'année (nécessité de passer un test anti-panique en piscine en amont)

Des pistes pour 3 piscines : St Barthélémy d'Anjou, Aquavita, Avrillé.

D'autres projets seront définis au cours de l'année, en fonction des opportunités qui se présenteront.

La question de la déception de certaines familles quant à l'absence de projet de classe de découverte pour les CM1-CM2 est évoquée. L'équipe enseignante rappelle le caractère non obligatoire de ces sorties, le très fort investissement professionnel et personnel qu'il nécessite pour les enseignants concernés et le souhait de l'équipe de proposer ce projet à d'autres classes de l'école.

**Réunions de rencontres individuelles** : samedi 15 octobre + rencontres en mars

**Photo scolaire** : le 14 octobre en individuel – les photos de groupes se feront aux « beaux jours » - même photographe que l'an passé (pas de date pour l'instant).

## **7 – INFORMATIONS DIVERSES**

**Projet de nouvelle école** : Une première réunion a eu lieu lundi 10 octobre. La deuxième réunion est prévue mi-novembre et la troisième se déroulera fin novembre. Le conseil s'interroge sur l'emprise au sol de la future école et la possibilité d'y créer les espaces qui lui semblent indispensables à la future école.

### **Questions des parents :**

- Une question est remontée concernant un jeu dans les toilettes (eau jetée au sol pour pouvoir glisser). L'équipe enseignante demande quand ces jeux ont lieu (temps scolaire ? Périscolaire?). Durant les récréations, elle est vigilante aux sanitaires et n'a pas constaté ce jeu.
- Des familles s'interrogent sur l'accueil qui se fait en classe le matin au regard du contexte sanitaire favorable. Certains enseignants ont choisi de maintenir l'accueil en classe pour les conditions de mise en travail très favorables qu'elles présentent (accueil de chaque élève, temps de discussion possible entre élèves, élèves plus calmes, mise au travail plus rapide...). Chaque enseignant a la liberté pédagogique d'organiser ce temps comme ça lui semble le plus pertinent pour sa classe.

## CONCERNANT LE PERISCOLAIRE

- La réunion mairie-familles-services périscolaires est fixée au **mardi 22 novembre, 18h15**.
- Questions sur le lieu de sortie du périscolaire (places pour se garer, contrôles des policiers municipaux...) et la sonnette du périscolaire.

M.Guyomarc'h rappelle les raisons de la mise en place de ce fonctionnement : il y a quelques années la sortie se faisait par l'entrée de l'école. Il était alors reproché au service périscolaire de ne pas surveiller le portail et de ne pas pouvoir contrôler les entrées/sorties sauf si un agent faisait le portier (mais n'était donc pas en surveillance). Il était aussi reproché de ne pas savoir à quel moment on était dans le temps scolaire et dans le temps périscolaire (facturation, responsabilité). Le fait de mettre deux entrées différentes a solutionné ces problèmes.

Concernant la sonnette, les services techniques vont regarder son fonctionnement.

Sur le stationnement, l'une ou l'autre des entrées a le même problème de stationnement. Pour rappel, il y a un parking à 50m (rue des blés d'or).

Concernant l'accès à l'école maternelle, c'est en théorie le même principe, (un portail scolaire, un portail périscolaire). Pour des questions pratiques propres au fonctionnement de la maternelle, l'organisation est différente.

- L'équipe enseignante relève également des soucis de fonctionnement de la sonnette actuelle (téléphone qui ne sonne pas toujours, impossibilité d'ouvrir à distance)
  - L'augmentation des tarifs du périscolaire est évoquée (passage de 50 à 85 centimes la demie-heure en 2-3 ans). Les parents élus demandent la possibilité d'un tarif dégressif pour les familles qui ont plusieurs enfants. M.Guyomarc'h explique que les tarifs municipaux (restauration et accueil périscolaire) prennent en compte le quotient familial et non le nombre d'enfants. Il rappelle que le coût facturé aux familles correspond à environ 45-50% du coût réel des services. Le reste est supporté par la municipalité.
  - Un souci d'équilibre des repas est soulevé.
- La mairie travaille avec Papillote et Compagnie sur la qualité et la diversité des repas.

Le conseil d'école est levé à 19h30.